La question de l'objectivité
Etude conceptuelle

I. Objectivité et réalisme : l'objet n'est pas la chose

La vérité peut être appréhendée comme *adequatio rei et intellectu*, adéquation de l'intelligence et de la chose. Cette approche scholastique, d'inspiration aristotélicienne, est typique de ce que l'on peut appeler le réalisme philosophique. La réalité donnée est saisie comme intelligible : le donné comprend une part accessible à l'intelligence ; la puissance de la chose à être comprise par notre intelligence lui est inhérente, elle n'est pas produite par l'intelligence elle-même. La métaphore de la lumière est, à cet égard, très significative. Dans le *poème* de Parménide, le narrateur est conduit par deux cavales vers le temple de la vérité gardé par la justice : il est conduit vers la lumière intelligible de la vérité même. Cette ascension de l'obscurité vers la lumière se retrouve au Livre VII de la République de Platon dans la fameuse allégorie de a caverne. Dans ces deux textes, et dans bien d'autres issus du même contexte, la lumière transcende le sujet connaissant. Connaître suppose une disposition du sujet : il doit se mettre en situation de voir le visible, de reconnaître l'intelligible. La vérité, comprise comme dévoilement, *alétéia*, est suppression de ce qui fait obstacle à la luminosité de l'être ; ces obstacles tiennent à la position du sujet connaissant qui n'est pas en face de la réalité, qui voit plus ce qu'il porte en lui que ce qui est donné. Si donc il y a opération réflexive du sujet, ce n'est pas pour opérer quelque chose sur la chose à connaître mais au contraire pour se rendre disponible à la lumière intelligible de l'étant.

Dans ce contexte, il n'est pas possible de parler d'objectivité au sens strict. La notion d'objectivité suppose la notion d'objet, compris comme le corrélat de la visée de la conscience ; or, tant que l'on est dans la logique de l'alétéia, la question de la conscience, de sa visée et de son terme, n'est pas centrale puisque l'appréhension est centrée sur l'étant qui éclaire le sujet connaissant. Point n'est besoin, dans un tel contexte d'opérer une quelconque distinction entre la chose et l'objet : on suppose au départ que l'esprit connaît la chose en tant qu'elle se donne à connaître ; sa « connaissabilité » n'est pas notre œuvre. La distinction entre chose et objet n'apparaît qu'avec la question critique.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 5 pages.

Culture Générale

La question de l'objectivité

II. La question critique au principe de l'objectivité

Tant que l'on n'a pas encore posé la question critique, le questionnement gnoséologique porte sur la disponibilité du sujet à la chose mais non pas sur l'activité de la conscience prise en elle-même. En effet, la question critique porte sur les conditions de possibilité de la connaissance : à la différence de la démarche platonicienne ou aristotélicienne qui cherche à connaître sans s'inquiéter *a priori* des conditions de la connaissance, la critique s'inquiète, avant toute recherche, de ce qui rend toute connaissance possible ; la démarche platonicienne ou aristotélicienne rencontre, dans l'enquête même, des énoncés dont on peut attester qu'ils correspondent à la réalité et d'autres dont on doit douter, la démarche critique, en revanche, délimite *a priori* ce qui est connaissable et ce qui ne l'est pas. Ce changement de perspective est au principe de l'objectivité. Descartes, dans les *Règles pour la direction de l'esprit,* compare la raison à la lumière qui éclaire ses objets : à l'inverse du corps qui est modifié par ce sur quoi il agit, la raison est toujours la même, quel que soit l'objet auquel elle s'applique ; elle tire d'elle-même se principes et ses exigences de méthode. Cette logique inverse la logique platonicienne selon laquelle à des degrés d'êtres correspondent des degrés de connaissance ; la lumière est passée du plan de la transcendance à celui de l'immanence. Si donc la raison est la lumière, la connaissance effective doit avoir le même degré de nécessité quels que soient les objets sur lesquels elle porte ; il n'est plus légitime de se laisser éclairer par la chose en fonction de sa particularité et de son degré de luminosité : il n'y a plus lieu de penser des degrés dès lors que la nécessité apodictique devient le critère de vérité. Ainsi est-on conduit à distinguer l'objet et la chose : l'objet est le corrélat de la conscience. En un sens large, l'objet est tout corrélat de la visée du sujet, il est ob-jectum, ce qui est jeté devant, ce qui se tient devant la conscience. L'image inventée comme le donné perçu sont des objets pour le sujet ; le fictif, le réel, le sensible, l'intelligible sont des objets. On peut ainsi parler d'un objet de l'imagination, du désir, de la vision, de la pensée etc. L'objet n'est donc pas défini d'abord par sa réalité indépendante du sujet mais, bien au contraire, par sa dépendance à l'égard de la visée du sujet : en tant qu'il est visé par le sujet, il ne se tient pas tout seul, l'objet n'est pas une substance, son mode d'être est d'être visé par le sujet. L'idée d'objet comprend donc une certaine ambiguïté : d'une part, l'objet est dépendant de la visée du sujet et n'existe pas sans elle ; d'autre part, l'objet est « ob », il est distinct du sujet et des autres objets. En un mot, l'objet peut être appréhendé comme solidaire de la visée et comme terme de la visée : il est à la fois dépendant du sujet et potentiellement indépendant. L'indépendance est potentielle seulement : un objet de désir est, en effet, être strictement lié à la visée désirante d'un sujet particulier ; a fortiori, un objet imaginaire est immanent à

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

l'imagination de celui qui l'invente. Ces types d'objet peuvent avoir un mode d'existence indépendant de celui qui les vise s'ils sont offerts comme tels à la visée des autres par un récit ou une œuvre qui les « objective » ; mais alors ils ne deviennent pas pour autant des étants puisqu'ils n'existent toujours qu'en tant qu'une conscience les vise ; ils hantent l'imaginaire collectif.

L'objet en tant que terme de la visée de la conscience peut être caractérisé par la distinction : il n'est pas confondu avec un autre objet ; en effet, au moment où le sujet le vise, il ne vise pas un autre. Si donc la raison est tenue pour la lumière qui éclaire, le sujet connaissant va pouvoir éclairer ses objets de conscience et faire la distinction entre ceux qui s'évanouissent devant cette lumière comme des ombres chassées par le soleil et ceux qui se manifestent dans la clarté. La question de la connaissance est donc d'abord la question de la nécessité logique des objets : si les objets de conscience répondent aux exigences de la raison, ils peuvent être tenus pour vrais, dans le cas contraire, il convient de les écarter. Ainsi les qualités secondes, que sont les odeurs, les couleurs, les saveurs sont des objets de conscience qui ne résistent pas au test de la distinction et de la nécessité logique : ils sont des objets en ceci que le sujet s'en aperçoit et peut les nommer mais ils sont à peine des objets puisque le sujet y est engagé et ne peut parfaitement s'en distinguer ; ne pouvant s'en distinguer, il ne peut leur accorder une nécessité logique communicable. Le test de la clarté et de la distinction, opéré par le doute systématique, est donc le test de la distinction entre des objets dans lesquels le sujet est engagé et des objets véritablement « objectifs », c'est-à-dire suffisamment séparé de la visée pour pouvoir être offerts à la visée d'autres sujets. En ce sens, l'objet de mon courroux est un objet puisque je peux le nommer et je m'y rapporte effectivement ; mais ce n'est pas un objet objectif puisqu'il ne peut être visé pour lui-même par n'importe quel sujet. La question de la connaissance est alors d'opérer la distinction entre des objets objectivables et des objets difficilement objectivables ; les premiers sont connaissables par la science, les seconds ne le sont pas. Ainsi voit-on émerger un passage de l'objet à l'objectivité : l'objectivité ne se rapporte pas à tout objet mais seulement aux objets clairs et distincts, dont la simplicité logique est toujours susceptible d'être attestée, ainsi que l'expose Descartes dans la *Règle II pour la direction de l'esprit* :

> *« Il ne faut s'occuper que des objets dont notre esprit parait capable d'acquérir une connaissance certaine et indubitable*
> *Toute science est une connaissance certaine et évidente; et celui qui doute de beaucoup de choses n'est pas plus savant que celui qui n'y a jamais pensé : il me semble même plus ignorant que lui, pour peu qu'il se soit fait une idée fausse sur quelques-unes d'entre elles. Il vaut donc mieux ne jamais étudier plutôt que de s'occuper d'objets si*

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Culture Générale

La question de l'objectivité

> *difficiles que, ne pouvant distinguer le vrai du faux, on soit obligé d'admettre pour certain ce qui est douteux, attendu qu'en ce cas il y a moins d'espoir d'accroître sa science que de risque de la diminuer. Ainsi, par cette règle, nous rejetons toutes les connaissances qui ne sont que probables, et nous décidons qu'il ne faut donner un assentiment qu'à celles qui sont parfaitement connues et dont on ne peut douter. Quoique les doctes s'imaginent peut-être que ces connaissances sont fort rares, parce que, suivant un travers commun à tous les hommes, ils ont négligé d'y réfléchir comme étant trop faciles et à la portée de tout le monde, je les avertis cependant qu'elles sont bien plus nombreuses qu'ils ne croient et qu'elles suffisent à démontrer d'une façon certaine une foule de propositions, sur lesquelles ils n'ont pu formuler jusqu' à présent que des vraisemblances. Mais ayant cru qu'il est indigne d'un homme docte d'avouer qu'il ignore quelque chose, ils se sont habitués à embellir leurs fausses raisons, si bien qu'ensuite ils ont fini par se convaincre eux-mêmes, et qu'ils les ont ainsi données pour vraies.*
> *[…]*
> *Pour le moment, ayant dit un peu plus haut que parmi les sciences déjà connues seules l'arithmétique et la géométrie sont exemptes de fausseté et d'incertitude, il nous faut examiner avec plus de soin pourquoi il en est ainsi, et, à cet égard, il nous faut noter que nous parvenons à la connaissance des choses par deux chemins, à savoir, par l'expérience ou par la déduction. Il faut noter, en outre, que les expériences sont souvent trompeuses, et que la déduction, ou la simple inférence d'une chose à partir d'une autre, peut sans doute être omise si on ne l'aperçoit pas, mais ne saurait être mal faite même par l'entendement le moins capable de raisonner. Mais, pour y réussir, je trouve d'une médiocre utilité ces chaînes, par lesquelles les dialecticiens pensent gouverner la raison humaine, bien que je ne nie pas qu'elles soient excellentes pour d'autres usages. En effet, toutes les erreurs où peuvent tomber les hommes (et non les bêtes, bien entendu) ne proviennent jamais d'une mauvaise inférence, mais seulement de ce qu'on admet certaines expériences peu comprises ou qu'on porte des jugements à la légère et sans fondement.*
> *Par là on voit clairement pourquoi l'arithmétique et la géométrie sont beaucoup plus certaines que les autres sciences : c'est que seules elles traitent d'un objet assez pur et simple pour n'admettre absolument rien que l'expérience ait rendu incertain, et qu'elles*

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 5 pages.